

Délibération du Comité Syndical
Séance du 05 décembre 2016

Délégués du Sivom : 27
Délégués en exercice
Concernant la compétence
Présent : 21
Votant : 26

L'an deux mil seize, le 05 décembre, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Sivom des 2 cantons s'est réuni à la salle du comité syndical, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux délégués le 28 novembre 2016.

Détail des votes
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du Sivom le 28 novembre 2016.

Présents : Messieurs Dominique DELECOURT, Président, Frédéric WALLET, Philippe DRUMÉZ, Jean Michel DUPONT, Jean-Marie DOUVRY, Jacques HERBAUT, Alain DE CARRION, Vice-Présidents,

Yves DUPONT, Yves MARLIERE, Jean-Louis COURTOIS, Fabrice BAVIERE, Daniel DELCROIX, Jean-Marc BLONDIAU, Gilles GOUDSMETT, Albert VIVIER, Gérard VINCKE, Michel GEORGE, Léon COPIN, Alain DEGUERRE, et Mesdames, Sylvie CRETON, Corinne BILLAUD, Conseillers Syndicaux.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Béthune le :

12/12/2016
Et publication du :
16/12/2016

Absents excusés : Madame Ewa VIVIER, et Messieurs Bruno TRACHE, Samuel OBLED, Jean-Michel LEGRAND, Guy WAREIN, et Gérard DELAHAYE.

Le Président
D. DELECOURT

Procurations : Madame Ewa VIVIER à Monsieur Albert VIVIER

Monsieur Bruno TRACHE à Monsieur Léon COPIN

Monsieur Jean-Michel LEGRAND à Monsieur Jean-Louis COURTOIS

Monsieur Guy WAREIN à Monsieur Jacques HERBAUT

Monsieur Samuel OBLED à Madame Corinne BILLAUD

A été nommé secrétaire : Monsieur Frédéric WALLET.

2016/12/N°2

Domaine d'Intervention : Finances locales

PRÊT DE MATERIEL – REVISION DES TARIFS 2017

Monsieur le Président rappelle la délibération de 2003 fixant la hausse des tarifs de prêt de matériel de 2% à chaque 1^{er} janvier.

Il demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur les tarifs fixés pour la location du matériel pour l'année 2017.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de fixer la participation des communes pour la location du matériel ci-après à compter du 1er Janvier 2017 :

LOCATION POUR 3 JOURS	Matériel souhaité	Prix unitaire	Majoration jour / suppl.	Total à payer
Matériel disponible				
2 sonos extérieures comprenant chacune : - 1 ampli, 1 platine CD et USB 2 micros, 4 diffuseurs		46,76 €	46,76 €	
1 sono intérieure comprenant : - 1 ampli, 1 platine CD et USB 1 micro, 2 diffuseurs		46,76 €	46,76 €	
1280 chaises extérieures		0,36 €	0,36 €	
9 petites tables 80x80 extérieures PVC		0,50 €	0,50 €	
10 tables ronde diamètre 80 cm		0,50 €	0,50 €	
90 tables Duralight 122x61 polypropylène		0,50 €	0,50 €	
19 tables bois 220x70x2,5 cm		0,50 €	0,50 €	
140 tables Dura 183x77 polypropylène		0,50 €	0,50 €	
360 barrières dont : * 235 de 2 m		0,50 €	0,50 €	
* 125 de 2,5 m		0,50 €	0,50 €	
65 barrières de 2 m sur remorque : * livrées		40,00 €	40,00 €	
* à retirer par vos soins		30,00 €	30,00 €	
1 podium H : 1m/36m2		77,69 €	38,85 €	
1 podium H : 1m/52m2		77,69 €	38,85 €	
1 podium d'intérieur haut variable 0,25m à 1m /30m2		77,69 €	38,85 €	
1 podium H : 0,50 m/36m2		77,69 €	38,85 €	
2 stands 3m x 4m		72,12 €	24,03 €	

LOCATION A L'HEURE	Matériel souhaité	Prix unitaire		Total à payer
Matériel disponible				
1 camion grue (5 tonnes)		14,04 €		
1 camionnette (1 500 KG)		7,79 €		
Tracto-pelle (terrassment, tranchée)		14,04 €		
Nacelle sur porteur Topy 8		12,26 €		
Broyeur de branches autonome		12,26 €		
Tailleuse de haies et faucheuse sur tracteur		14,04 €		

LOCATION A LA SEMAINE	Matériel souhaité	Prix unitaire	Majoration jour / suppl.	Total à payer
Matériel disponible				
1 échafaudage mobile de 12m		9,36 €	4,68 €	
1 bétonnière		21,84 €	10,90 €	
10 panneaux exposition intérieur grille		0,98 €	0,51 €	
35 panneaux exposition intérieure		0,98 €	0,51 €	
17 chevalets		0,98 €	0,51 €	
10 panneaux 1m/2m		0,98 €	0,51 €	
1 chapiteau 8m/16m *		495,05 €	247,56 €	/semaine
* je sollicite la visite de sécurité (1)	Oui	Non		supplément.
(1) Entourez la case correspondante				

LOCATION A LA JOURNÉE	Matériel souhaité	Prix unitaire	Majoration jour / suppl.	Total à payer
Matériel disponible				
1 taille-haie		3,13 €	3,13 €	
1 groupe électrogène		4,64 €	4,64 €	
1 tronçonneuse		4,64 €	4,64 €	
1 élévateur vertical		60,63 €	60,63 €	

Communes extérieures au SIVOM des deux Cantons :

La participation fixée ci-dessus sera majorée de 50 %.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit,
Au registre suivent les signatures

Le Président



D. DELECOURT

REÇU LE 12 DEC. 2016



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille.